

Envoyé en préfecture le 20/03/2019

Reçu en préfecture le 20/03/2019

Affiché le **20 MARS 2019**

ID : 031-213105612-20190320-D2019\_10-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0

05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 30
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 3

L'an deux mille dix-neuf et le 13 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 7 mars, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**Etaient présents** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, Mme MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIÈRE, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, Mme NATHALIE GAUVRIT, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, Mme FLORENCE TOULZE, Mme NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, Mme ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, Mme CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : Mme KATY COLDER (Pouvoir donné à M. JOËL FEULLERAT), M. DENIS MOLET (Pouvoir donné à Mme MICHELE CHAVE), Mme ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à Mme ELISABETH ATTELAN)

**Était absent excusé** :

M. PATRICE ETAVE a été élu secrétaire de séance

### DÉLIBÉRATION n°2019/10

**Objet : Adoption des Procès-Verbaux 2019-01 du conseil municipal du 23 janvier 2019 et 2019-02 du conseil municipal supplémentaire du 13 février 2019**

Monsieur Le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2019/01 rédigé, suite à la séance du conseil municipal du 23 janvier 2019 et du Procès-Verbal N°2019/02 rédigé, suite à la séance du conseil municipal supplémentaire du 13 février 2019.

#### Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 20/03/2019

Reçu en préfecture le 20/03/2019

Affiché le **20 MARS 2019**



ID : 031-213105612-20190320-D2019\_10-DE

Décide :

A l'unanimité, d'adopter :

- Le Procès-Verbal N°2019/01 rédigé, suite à la séance du conseil municipal du 23 janvier 2019,
- Le Procès-Verbal N°2019/02 rédigé, suite à la séance du conseil municipal supplémentaire du 13 février 2019.

- Transmis le **20 MARS 2019**  
- Affiché le **20 MARS 2019**

*Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Marc PÉRE*

Pour le Maire,  
et par délégation,  
L'Adjoint au Maire  
David ROFÉ

